

\* \* \*

Concours d'entrée aux Écoles Normales Supérieures  
et à l'École nationale des ponts et chaussées

**Filière BCPST - Session 2019**

Épreuve commune de TP biologie-chimie

**- Note au public -**

*Cette épreuve se déroulera du **25 juin au 05 juillet 2019**  
à l'École Normale Supérieure de Lyon (Site Monod, 46 allée d'Italie, 69007 Lyon)*

**Conditions.**

Les épreuves orales des concours d'admission sont publiques. Pour y assister, il convient de :

- Recueillir d'abord l'accord préalable des candidats.
- Respecter la relation examinateur-candidat.
- Garder le silence absolu pendant l'épreuve.
- Garder le silence à proximité des lieux d'épreuve, dans les couloirs.
- Assister aux 4h00 d'épreuves.
- S'abstenir de faire des commentaires, de prendre des notes, ou des enregistrements (les téléphones portables sont interdits).

**Pour des raisons de sécurité :**

- Le nombre d'auditeurs est limité à deux personnes par demi-journée d'épreuve.
- Les auditeurs doivent porter une blouse et des lunettes de protection (le port de lentilles de contact est proscrit). Ils doivent porter des pantalons longs couvrant jusqu'aux chaussures et des chaussures fermées.
- Ils ne peuvent déambuler dans la salle et devront rester dans un périmètre qui leur sera défini.
- Nourriture et boissons sont prohibées à l'intérieur des laboratoires.

**TOUT AUDITEUR QUI NE RESPECTERA PAS CES  
CONSIGNES  
SE VERRA REFUSER L'ACCES AUX LABORATOIRES**

\* \* \*